

Programme de législature 2005-2009

1. **Renforcer l'école publique**
2. **Créer des emplois**
3. **Permettre une vie de famille épanouie**
4. **Construire des logements**
5. **Réformer et simplifier l'Etat**
6. **Assainir les finances**
7. **Garantir un développement durable**
8. **Renforcer la sécurité**
9. **Fluidifier les transports**
10. **Aider plutôt qu'assister**

Quel est le programme du parti radical genevois pour la **législature 2005-2009** ? Retrouvez ci-après les **10 thèmes principaux** pour lesquels les députées et les députés radicaux se battront ces quatre prochaines années.

1. Renforcer l'école publique

L'école genevoise est devenue l'une des plus **inégalitaires** du pays et parmi les moins efficaces du continent. La succession de réformes a créé une **confusion** qui nuit aux élèves, au corps enseignant et aux parents. A titre indicatif, en première année d'école de commerce, **le taux d'échec dépasse 55%** (Georges Schürch, directeur général du cycle d'orientation, dans la *Tribune de Genève*, 1er juillet 2005). **700 élèves** quittent chaque année la scolarité obligatoire sans avoir atteint le niveau leur permettant de poursuivre leur formation.

Simultanément, les écoles doivent faire face à de plus en plus d'élèves **indisciplinés ou violents**. Près d'un-e enseignant-e sur dix a été victime de violences physiques au cours de sa carrière (étude de la commission paritaire du statut des enseignants, 2003).

Maintien des notes, soutien aux enseignant-e-s

Les radicaux se battent pour redonner à l'école obligatoire et à notre système de formation la place qui doit être la sienne. Car la Suisse n'a qu'une seule ressource naturelle: l'intelligence et le travail de ses habitants.

Comment?

- Le **maintien des notes à l'école primaire** était déjà l'un des objectifs du parti radical genevois pour la précédente législature. Alors que notre parti était le seul à défendre ce point de vue en 2001, il est aujourd'hui en passe

- de gagner son combat (voir projet de loi du 16 juin 2004).
- Dans le cadre des projets de réforme du cycle d'orientation, les radicaux veilleront à préserver un système **fondé sur l'exigence, valorisant l'effort**, tout en garantissant des moyens plus conséquents pour les élèves en difficultés.
 - Les enseignant-e-s doivent être **soutenu-e-s dans leur travail par leur hiérarchie**, en particulier lorsqu'ils doivent faire face à des problèmes de discipline de plus en plus graves. Ce soutien suppose également un **contrôle plus régulier** du travail en classe.
 - L'école doit se **recentrer sur la transmission des savoirs** de base: lire, écrire, compter.
 - Les radicaux se battent aussi, au niveau suisse, pour une **harmonisation des objectifs scolaires** entre les cantons.
 - Les radicaux, attachés prioritairement à la qualité de l'école **publique et laïque**, s'opposeront au financement public des écoles privées et à toute forme de privatisation de la scolarité obligatoire (chèque éducation, etc.)
 - Les radicaux défendront l'introduction de l'**horaire continu** permettant de mieux concilier vie de famille et vie professionnelle.
 - Les radicaux soutiendront toutes les mesures qui permettront, notamment par la **fédéralisation** de certaines activités, d'**améliorer la qualité des universités** suisses en comparaison internationale.

2. Créer des emplois

Le canton de **Genève affiche le taux de chômage le plus élevé de Suisse**. On peut mettre en cause la proximité de la France voisine. On peut mettre en cause la malchance. Mais on peut aussi, et c'est la volonté des radicaux, **proposer des solutions**.

Un pacte pour l'emploi

L'emploi ne s'est jamais mieux porté que lorsque les patrons et les employés ont su tirer à la même corde. C'est la fameuse tradition de la paix du travail, décrétée en 1936, qui a permis aux partenaires sociaux de s'entendre sur des objectifs communs. Il est temps de **réinventer ce pacte pour l'emploi** en valorisant les employeurs responsables et en punissant les abus.

Comment?

- Apporter une aide financière aux **commissions tripartites** pour qu'elles puissent **renforcer les contrôles** pour combattre le dumping salarial ou les abus.
- Contrôler de manière accrue les entreprises dans les **douze mois suivant un licenciement** pour empêcher qu'elles remplacent le personnel licencié par du personnel sous-payé.
- Dans les **secteurs menacés**, permettre des **contrats type de travail**, imposés par l'Etat, si les partenaires sociaux ne parviennent pas à négocier

- une convention collective dans un délai de 12 mois.
- Instaurer un **chèque emploi universel**, remplaçant pour les employeurs toutes les tâches administratives liées à l'engagement de personnel - sur le modèle du chèque services.
- Permettre à l'office cantonal de l'emploi de contraindre un chômeur en fin de droits à **suivre une formation** en vue de sa réinsertion.
- Permettre le versement d'**allocations de retour en emploi** à des chômeurs-
ses trouvant un emploi hors canton.
- Favoriser les entreprises qui **créent des emplois** et des **places d'apprentissage**.
- **Libéraliser les horaires d'ouverture** des petits commerces et alléger leurs contraintes administratives pour leur permettre de lutter contre la concurrence.

3. Permettre une vie de famille épanouie

Les radicaux sont à l'origine de la politique genevoise en faveur de la petite enfance, qui permet aujourd'hui de **concilier vie familiale et professionnelle**. Cette politique, qui permet à notre économie de disposer des forces de travail nécessaires à la croissance, doit aujourd'hui être renforcée.

Promouvoir les crèches et soutenir la parentalité

- **Soutenir les entreprises** qui créent des **crèches** pour leurs employé-e-s.
- **Ouvrir des crèches** dans chaque zone artisanale ou économique à forte concentration d'emplois, notamment en créant une **fondation pour la petite enfance**, financée par le canton, les communes et le monde du travail (modèle vaudois, mis en place grâce à la motion Cohen-Dumani).
- Favoriser, dans les communes rurales, les **structures intercommunales de la petite enfance**.
- Modérer les **exigences réglementaires et administratives** qui rendent excessifs les coûts d'exploitation des crèches, principalement pour les entreprises.
- **Imposition individuelle des couples mariés** ou splitting fiscal (voir notre projet de loi du 16 mai 2004).
- Déduction fiscale des frais de garde des enfants pour les couples dont les deux membres travaillent à 80% et plus.
- Développer les **horaires scolaires continus** permettant de mieux concilier vie de famille et vie professionnelle.
- Verser en priorité les subsides d'assurance-maladie aux **familles** ou aux personnes seules élevant des enfants.

4. Construire des logements

Jamais on n'avait aussi peu construit dans notre canton qu'au cours de ces dernières années. La législation trop rigide, censée protéger les locataires, a finalement facilité l'**explosion des loyers**. Il faut aujourd'hui changer de pratique.

Construire, enfin

Comment?

- A très court terme, permettre de **surélever de deux étages** les immeubles à toit plat en zone urbaine (voir notre projet de loi).
- A moyen terme, permettre aux **hameaux agricoles** d'accueillir de nouveaux habitants.
- **Accélérer les procédures de recours.**
- A plus long terme, **déclasser** 1% du territoire cantonal en zone agricole ou industrielle pour construire 15'000 logements (voir notre initiative populaire).

5. Réformer et simplifier l'Etat

Quel que soit le projet politique, quelle que soit la majorité parlementaire, **les institutions genevoises aujourd'hui sont bloquées** et ne permettent plus d'avancer. Il faut les réformer de fond en comble.

Revoir complètement nos institutions

Depuis six ans, les radicaux demandent une révision complète de la Constitution (le projet de loi sera débattu fin août 2005 au GC), refusée jusqu'ici par tous les autres partis politiques genevois. Nous proposons aujourd'hui un **projet de loi constitutionnelle** pour permettre de **décider plus vite, plus clairement et plus efficacement**, et de dégager des économies sans réduire les prestations.

Comment?

- Un Conseil d'Etat de **cinq membres** élus sur une liste commune sur la base d'un **programme de gouvernement**.
- **Réduction du nombre de départements de 7 à 5.**
- Deux conseiller-e-s d'Etat sans département siégeant à mi-temps au Conseil des Etats à Berne.
- **Réduction du nombre de député-e-s** de 100 à 75.
- **Réduction du nombre de commissions** parlementaires (1 par département, chaque député-e siège dans 1 seule commission à la fois).
- Confier clairement, soit à l'Etat, soit aux communes, les compétences qui sont aujourd'hui partagées entre ces deux instances afin d' **éviter des doublons** aussi ruineux qu'inefficaces.

Tous les détails dans notre brochure **Gouverner Genève demain**.

6. Assainir les finances

Genève est la collectivité publique la plus **endettée, déficitaire et dépensière** de Suisse, voire d'Europe occidentale. **13 milliards de dette publique** implique désormais de payer chaque jour 830'000 francs d'intérêts. Au rythme de 1 franc par seconde, il faudrait pas moins de 412 ans pour résorber la dette cantonale. Cela ne peut plus durer.

Maîtriser les dépenses et attirer des contribuables

Pour les radicaux, la solution ne réside pas dans des augmentations d'impôts, qui sont déjà parmi les plus élevés du pays. Il faut en priorité réformer l'Etat (lire ci-dessus), favoriser l'arrivée de nouveaux contribuables et instaurer certains mécanismes qui permettront de réduire la dette.

Comment?

- Instaurer un **frein à l'endettement** au niveau cantonal, sur un modèle identique à celui pratiqué par la Confédération.
- Affecter la part cantonale du bénéfice de la vente d'or excédentaire de la Banque nationale suisse (BNS) au **remboursement de la dette**, comme l'ont proposé et obtenu les radicaux (motion votée par le GC en 2005).
- **S'opposer aux hausses d'impôts proposées par la gauche**, que ce soit sur les entreprises, la fortune, les revenus de la classe moyenne et supérieure ou en matière successorale.
- Favoriser le **maintien ou le retour à Genève de contribuables** aujourd'hui domiciliés hors du canton en construisant les logements nécessaires pour résorber la crise (voir chapitre logement).

7. Garantir un développement durable

En juin 2000, **trois motions radicales** lancent à Genève la politique du développement durable. Un concept souvent galvaudé, mais dont le principe est **essentiel à la vision radicale** de la société. En quelques mots: «Le développement durable consiste à **garantir que les besoins de la génération actuelle sont satisfaits sans porter préjudice aux facultés des générations futures** de satisfaire aussi à leurs propres besoins.»

Sur ces trois motions, deux sont encore trop mal appliquées. Celle concernant l'intégration du concept de développement durable dans les **constructions publiques** et celle concernant une meilleure utilisation des **ressources forestières** genevoises. La troisième demandait que Genève soit à la pointe du développement durable. Pour y parvenir, il faut inciter le secteur privé.

Revitalisation du cadre de vie

Les radicaux souhaitent contribuer à l'amélioration durable du cadre de vie des Genevois sans prêter le développement économique. Car pour vivre durablement une communauté a besoin d'une économie performante, d'une société solidaire et d'un environnement intact.

Nous demandons:

- De profiler Genève comme **capitale mondiale du développement durable**.
- D'intégrer le concept du développement durable dans les **constructions publiques**, notamment dans les communes.
- Inciter fiscalement les entreprises à s'engager dans des **certifications ISO 14001**.
- De procéder à une **végétalisation intensive** des grandes artères en zone urbaine et des rues capillaires et à un
- **réaménagement des quais**, notamment de la zone piétonne et de loisirs sur le Quai du Mont-Blanc.

8. Renforcer la sécurité

La population genevoise s'inquiète de la montée des incivilités et de la progression de la petite criminalité. Simultanément, elle observe un manque de cohérence entre les différents services censés protéger sa sécurité (gendarmerie, agents de sécurité municipale, sécurité internationale, contrôle du stationnement, etc.).

La sécurité est la première des libertés

Comment?

- Placer l'ensemble des forces de police (canton, commune, agents de ville, ASM, etc.) sous un **commandement unique** afin de permettre à ces différents corps de travailler de manière concertée et de placer leur énergie en priorité dans la lutte contre la criminalité (lire aussi notre brochure **Gouverner Genève demain**).
- Lutter de manière renforcée contre **les tags et les incivilités**.
- Mettre à disposition, pour les **personnes âgées vivant seules et les victimes d'agressions**, un bracelet d'alerte électronique relié à la centrale d'appel de la police.
- Doubler la durée des **mesures d'exclusion de zones pour les trafiquants** de drogue afin de l'harmoniser avec la pratique des autres cantons (12 mois).

9. Fluidifier les transports

Les radicaux se battent pour améliorer le réseau de transports publics et privés.

CEVA et traversées couvertes

Comment?

- Avec la réalisation rapide de la liaison **Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse** (CEVA).
- Avec la réalisation des **lignes de tram** pour raccorder les communes d'Onex, Plan-les-Ouates, Bernex, Meyrin, Puplinge.
- Avec la réalisation rapide des **traversées souterraines** routières des communes de Vérenaz, Meyrin, Grand-Saconnex.
- En demandant de soumettre enfin, en votation populaire, **un projet de traversée de la rade crédible**, avec son plan de financement, durant la législature 2005-2009.

10. Aider plutôt qu'assister

La priorité de la politique sociale doit être de **réinsérer**, d'aider et de soigner.

Faciliter la réinsertion

Comment?

- Avec un **revenu minimal social** permettant de récompenser l'effort en visant la réinsertion et en facilitant, par un revenu déterminant unique et équitable, le traitement administratif
- Par le **transfert à l'Etat de toutes les tâches d'assistance de l'Hospice général** en concentrant la mission de ce dernier sur des activités de réinsertion
- En favorisant l'**intégration de personnes handicapées** par des programmes volontaristes de retour en emploi.
- En apportant son soutien aux réformes en cours de l'assurance-invalidité fédérale afin de la rendre **plus juste, plus équitable et plus saine** sur le plan financier.
- La politique de santé et d'assurance-maladie est aujourd'hui une compétence essentiellement fédérale. Dans ce cadre, les radicaux genevois soutiendront le versement prioritaire des montants destinés aux subsides d'assurance-maladie pour les familles ou les personnes seules élevant des enfants.
- Par ailleurs, une motion déposée à Berne par nos représentants demande une adaptation plus juste des montants déductibles au titre de l'assurance maladie dans la LIFD.